

Objet : rejet motivé des réformes de l'Education nationale



Excellence Monsieur le Premier ministre,

Au moment où vous venez d'obtenir la confiance du Parlement, les enseignants expriment leur déception aux réponses peu précises et démagogiques que vous évoquiez au sujet des réformes et de la grève qui perturbent le déroulement effectif du début des cours. Sans revenir sur les préalables qui conditionnent notre rentrée scolaire, dont vous avez copie, nous tenons à vous signifier les motifs clairs de notre rejet affirmé des réformes qui n'engagent que le ministre seul. Au sujet de l'uniformisation des coefficients où nous avons certes été conviés, nous marquons l'inopportunité d'une telle réforme en l'état actuel, conscients que si la loi de programmation avait été respectée, nous réglerions à plus de 30 % la question du redoublement endémique dans le premier cycle secondaire.

M. le Premier ministre, la politisation politicienne des questions aussi techniques et mesurables que la gestion d'un système éducatif est le mal fondamental que les gouvernants de notre pays ont souvent entretenu en accusant les syndicalistes d'être inféodés aux partis politiques. Longtemps, nous posions les problèmes de l'insuffisance des infrastructures et le manque criard des enseignants formés.

Deux mesures, au temps du ministre Séraphin Moundounga, ont favorisé l'accélération de l'impasse actuelle : la suppression du concours d'entrée en 6^{ème} sans associer la construction des collèges, comme convenu avec les partenaires sociaux, et la non-exclusion pour travail médiocre au profit de la réorientation qui demeure une vue de l'esprit.

M. le Premier ministre, tout comme un père de famille ne peut se dérober chaque jour de nourrir sa progéniture, un gouvernement dévoué n'attend pas pour bien instruire ses jeunes concitoyens. Une mission régalienne suppose l'urgence, la priorité, la dextérité du gouvernement. Peut-être nous sommes nous fourvoyés du fait de considérer les apprenants comme l'avenir du pays. Nous nous joignons à Eugène Ionesco qui estimait, à juste titre, que « l'école n'est pas une préparation à la vie, mais une dimension de la vie ». L'école, c'est aujourd'hui et demain pour nos jeunes et pour la Nation.

Comme si nous étions des «

idiots », au lieu de résoudre les problèmes de fond, on nous invente l'harmonisation des coefficients à un (1) au premier cycle secondaire. Doit-on comprendre, par cette mesure, que nous formerons plus de scientifiques qu'avant en supprimant le lycée d'Excellence au profit d'un CES ? Si nous voulons chérir la conception des congrétivistes qui relèvent une pluralité d'intelligences, dans quelle série, par exemple, en seconde, s'inscriront nos élèves qui se distingueront dans les arts ? N'est-ce pas mettre la charrue avant les bœufs ? Ne craignez-vous pas, au regard du mythe de la complexité des sciences, que nos élèves se déconnectent complètement de ces matières, socle du développement ? Incapable de former suffisamment des Gabonais en science, le gouvernement n'a-t-il pas lui-même participé à entretenir ce mythe ? Le questionnement, qui n'est pas exhaustif, nous conforte que le moment n'est pas propice pour entamer cette mesure qui, du reste, n'a pas été annoncée et expliquée amplement aux Gabonais.

Par ailleurs, « le double flux », concept savant, est une arnaque intellectuelle qui dévoile au grand jour l'aveu d'échec de la politique éducative dans notre pays. Comme si nous n'étions pas suffisamment méprisés, paiement de la PIP aux forces de l'ordre et autres agents, sauf aux enseignants, en plus des effectifs pléthoriques, on nous contraint désormais à être corvéables du

matin au soir de 07h30 à 18h00 au nom de la non-construction des établissements.

A ce sujet, sachez qu'aucun établissement n'a été construit de 2009 à 2016 comme annoncé dans votre discours du 10 novembre 2016, soit 23 lycées et collèges.

M. le Premier ministre, deux écueils parmi plusieurs nous poussent au rejet de ce projet. Chez les enseignants, la surexploitation de ces derniers pour un salaire de misère incapable d'offrir un mieux-être à l'image d'un président de l'Assemblée nationale payé à 160 millions de Fcfa par mois (voir la déclaration du porte-parole du gouvernement). Cette mesure qu'on impose aux enseignants, sans les consulter au préalable, est mal vécue et nous ne pourrions l'accepter. Beaucoup d'entre nous, avons des enfants à prendre à l'école à 15h00 en général. Pour les femmes, les foyers à entretenir, des vies à préserver au regard de l'insécurité qui règne d'une manière affolante aux abords de plusieurs établissements scolaires désenclavés (Diba-Diba, Montalier...). Nous refusons que des choix se fassent pour nous sans nous. Car ce qui se fait pour nous sans nous est contre nous.

Quant aux élèves, nous considérons que cette mesure viole les dispositions de la Constitution qui consacre « l'égal accès à l'instruction » (art.1 alinéa 18). Sur instruction du ministre de l'Education nationale, une discrimination grossière voudrait

que certaines classes (4^{ème}, 2^{nde}, 1^{ère}) fassent cours uniquement les après-midis. Question : quel texte de loi ou réglementaire hiérarchise la suprématie de certaines classes sur les autres ? Comment peut-on, à ce niveau de responsabilité, choisir de transmettre à des milliers d'élèves des savoirs aux heures où les facultés cognitives sont peu réceptives ?

Pour toutes ces raisons M. le Premier ministre, nous avons tenu à porter à votre connaissance notre non-adhésion à ces réformes vouées à l'échec. Nous emploierons toutes les méthodes que nous confère la loi pour leur annulation. Nous restons cependant disposés, si vous le souhaitez, à discuter des voies et moyens pour bonifier l'efficacité de notre système éducatif en vous laissant méditer sur cette pensée du psychopédagogue Edouard Claparède : « *lorsque le grand public aura mieux compris le rôle que peut et doit jouer l'éducateur dans la poursuite de l'idéal commun, il sera le premier à réclamer pour le corps enseignant une situation telle que les soucis matériels ne viennent pas faner sur la tige toutes ces qualités du cœur et de l'esprit indispensables à l'exercice de son apostolat* ».

Profond respect.

Libreville, le 25 novembre 2016

Pour la Conasysed, le délégué général

Simon Ndong Edzo